

Devant les protestations unanimes des membres de la Commission, M. Jules Roche se décide à examiner immédiatement le projet pour lequel quelques instants auparavant il lui fallait plusieurs jours de réflexion.

La Commission décide qu'elle statuera demain sur le projet dont il s'agit. Elle examine ensuite les modifications au budget apportées par le Sénat sur l'augmentation de 35,000 fr. sur le crédit des sous-préfets votée par le Sénat. Contre l'avis du ministère, la commission décide par 5 voix contre 5 de supprimer cette augmentation de 35,000 francs.

Ont voté pour la suppression : MM. Wilson, Etienne, Thiers, Laisant, Simyan.

Ont voté contre : MM. Blandin, Sans Leroy, Gomot, Legay, Roche.

La commission examine ensuite plusieurs autres modifications, entre autres la suppression de la chaire de la théorie des nombres au Collège de France. Elle maintient cette chaire sur la proposition de M. Laisant.

Après avoir fixé le taux de l'intérêt pour les Caisse d'épargne à 3.50, la commission décide qu'elle se réunira demain matin à dix heures, mais seulement si le budget est revenu du Sénat.

La neutralité de M. Goblet

Paris, 8 h. 15.

M. Goblet a reçu ce matin le préfet du Nord accompagné d'une délégation qui venait l'entretenir de la question des céréales.

M. Goblet a répété que le gouvernement est résolu à ne pas intervenir dans la discussion.

La discussion de l'armée

Paris, 8 h. 23.

La commission de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. de Mahy.

Le ministre de la guerre ayant l'intention d'introduire l'unification des soldes dans le budget de 1888 a fait savoir qu'il avait proposé à M. Grévy un décret retirant le projet d'unification des soldes déposé il y a un an.

La commission a adopté un amendement de M. Thiers modifié par M. Laisant, ayant pour but de mieux préciser le sens de l'article 50 de la loi organique militaire.

Dans les Couloirs

Paris, 5 h. 05.

On s'entretenait de M. Camille Pelletan. Ce discours a produit une très vive sensation, et a été applaudi par toute la gauche à l'exception de la fraction opportuniste qui s'est prononcée dans la République française en faveur de la surtaxe de céréales.

On craint que grâce au concours des Ferrystes, la droite et le centre ne parviennent à former une majorité en faveur de la surtaxe.

Il paraît certain qu'il y aura pas complot entre les deux groupes. Le différend porte sur des crédits minimes d'ailleurs.

Tout le monde a hâte d'en finir avec le budget de 1887 et réserve les projets de réforme pour le budget de 1888.

Evasion de Gaillon.

Paris, 8 h. 25.

Deux détenus se sont évadés la nuit dernière de la maison centrale de Gaillon.

La gendarmerie est sur leurs traces.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET

Séance du 25 février

La séance est ouverte à deux heures.

MORT D'UN DÉPUTÉ

M. Floquet prononce l'oraison funèbre de M. Reuillet, député de la Loire.

LA LOI SUR LES CÉRÉALES

L'ordre du jour appelle la continuation de la discussion de la loi tendant au relèvement des droits sur les céréales. M. Lejeune, avec une prolixité inquiétante, se lance dans une discussion à perte de vue. Il fait une peinture lamentable de la crise agricole et de la misère des villes et des campagnes. C'est, affirme-t-il, l'importation étrangère qui est cause de tout le mal!

Et fier de cette trouvaille, il indique comme panacée souveraine le relèvement des droits.

DISCOURS DE M. PELLETAN

Le débat amène à la tribune M. Pelletan dont la parole autorisée est inspirée uniquement par l'esprit de justice et d'équité. M. Pelletan. — Je me félicite de prendre la parole, dans une question où chacun peut dire toute sa pensée sans avoir la préoccupation de provoquer une crise ministérielle (Rires). Je considère qu'il est triste d'être obligé, en pleine République, de défendre le peuple contre une mesure telle que l'impôt sur le pain!

Si une hausse se produit sur les blés, comme le désirent les protectionnistes, il est impossible que le prix du pain n'augmente pas. Je dis à une vérité de La Palisse et je ne pense pas que les plus laborieuses démonstrations des statisticiens puissent infirmer cette vérité.

Opposer les intérêts des villes aux intérêts des campagnes est une entreprise criminelle, car ces intérêts sont communs.

En 1819, la réaction blanche commença une campagne semblable à celle que les protectionnistes de nos jours voudraient voir aboutir, et cette tentative d'insécurité faillit amener une famine dont l'importation des blés russes nous eût sauvé heureusement.

La tradition politique et économique de la monarchie a été reprise; seulement il est déplorable de voir qu'elle gagne du terrain parmi les républicains mêmes qui l'avaient autrefois combattue.

La culture du blé a-t-elle diminué en France depuis la Révolution? Évidemment non. Les paysans et les ouvriers dans notre pays, mangent du pain blanc, tandis que les allemands mangent un pain qui n'a du pain que le nom. Entraver l'importation étrangère, c'est donc empêcher l'approvisionnement du pays, amener le renchérissement des blés, ramener l'obligation de se nourrir d'aliments grossiers et faire revivre les vestiges de l'ancien régime.

Les paysans demandent eux-mêmes les droits, déclare-t-on. Non, les paysans ne demandent pas l'établissement des droits. Ceux qui le demandent n'ont pas les mains calleuses; ils sont grands propriétaires terriens.

C'est la surproduction intérieure qui est cause de l'abaissement du prix du blé. Si j'examine ensuite le cas où une famine viendrait à se déclarer, je constate que les droits empêcheraient l'importation, que les spéculateurs feraient une formidable hausse et que les populations affamées mourraient de faim (Vifs applaudissements).

Je crois que le véritable remède réside uniquement dans le changement du prix de revient que les protectionnistes représentent comme inviolable et à chercher la réalisation de progrès techniques. Là est le salut.

Il faut que les agriculteurs renouvellent leur outillage; que les législateurs diminuent les tarifs des chemins de fer pour le transport des engrais; qu'ils réforment les tarifs de provenance. J'estime qu'il faut préconiser l'établissement d'un crédit agricole.

Le programme que je viens d'exposer doit être le programme de la République. (Applaudissements prolongés.)

M. Deberly succède à M. Pelletan. Il prononce un ennuieux discours protectionniste dans lequel il parle de tout : des dégrèvements, de la législation, de la suppression du budget des cultes.

Cet ennuieux discours de l'Assemblée, malgré son éloquence tonitruante, l'assomant député de la Somme termine son flâneur discours en demandant l'établissement des droits protectionnistes. Dauphin.

Il y aura séance demain. La séance est levée à six heures, sans incident.

SÉNAT

Séances du 25 février

Séance du matin

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

La séance est ouverte à 9 heures du matin. Le président appelle la suite de la discussion du budget de l'Instruction publique.

M. Dupré demande qu'une augmentation de 125,000 francs soit portée au chapitre 6, relatif au personnel des Facultés. Cette augmentation aurait pour but de maintenir le traitement complémentaire des agrégés des Facultés de médecine.

M. Liard, rapporteur, s'y oppose. L'amendement Dupré est repoussé.

Les chapitres 6 à 13 inclusivement sont adoptés.

M. de Lagardie déplore que l'enseignement des langues orientales vivantes soit si négligé en France.

M. Liard lui oppose la pénurie de professeurs dans laquelle le gouvernement se trouve pour cet enseignement.

Le Sénat adopte ensuite les chapitres 13 à 16 inclusivement.

M. Maze expose le desiderata de l'enseignement des sciences.

M. Testelin objecte que pour le Sénat, cette discussion est oiseuse.

Le Sénat n'est pas un conseil de perfectionnement! dit l'orateur.

Hélas! Il était impossible de dire plus vrai. M. Berthelot intervient.

Les chapitres 17 et 18 sont adoptés. M. Cornil a ensuite un petit plaidoyer *pro domo*, par lequel il demande le relèvement du traitement des professeurs de Facultés.

On sait que cet honorable est professeur à la Faculté de médecine de Paris.

M. Berthelot, ministre de l'Instruction publique, ne se laisse pas convaincre et refuse ce relèvement.

Les chapitres 19 à 43 inclusivement sont adoptés sans autre discussion.

M. Boulanger développe alors un amendement rétablissant la subvention aux Sociétés de tir des départements.

Cet amendement est adopté par 114 voix contre 102.

Puis le maladeur Bardon monte à la tribune pour combattre la trop grande extension des programmes d'enseignement secondaire pour les garçons et les filles.

M. Berthelot répond que le conseil supérieur allègre les programmes. Il a déjà diminué le nombre des heures de travail.

Le chapitre 44 est adopté.

A ce moment M. Le Royer quitte la faute.

M. Magnin, l'un des vice-présidents du remplace.

Les chapitres 45 à 64 sont votés. Le Sénat aborde ensuite le budget des Beaux-Arts.

Les articles de 1 à 33 sont adoptés. M. Maze appelle l'attention du ministre sur l'entretien des palais nationaux.

M. Berthelot promet d'exercer une active surveillance sur cet entretien.

La séance est suspendue à 11 h. 35 et reprise à 11 h. 20.

Séance de l'après-midi

Le budget des Beaux-Arts était expédié, le Sénat passe à celui de l'Agriculture.

M. Gustave Denis et M. Develle, ministre de l'Agriculture, parlent sur l'importation du bétail anglais en France.

Les chapitres 1 à 15 inclusivement sont adoptés.

Sur les chapitres 16 et 17, M. de Carné combat les réductions opérées dans le personnel des haras.

Malgré toute son éloquence, le sénateur à cheval voit les chapitres 17 et 18 adoptés par le Sénat.

Sur le chapitre 19, M. de Carné demande le rétablissement du crédit de 2,189,000 fr. pour les encouragements à la race chevaline.

Le caballero Bocher arrive à la rescousse.

M. de Carné, rapporteur général, proteste contre le rétablissement du crédit qui détruirait l'équilibre budgétaire.

Des voix nombreuses réclament la clôture. La clôture est prononcée malgré M. de Carné qui proteste violemment et se fait rappeler à l'ordre.

Par 178 voix contre 34 le Sénat repousse l'amendement de Carné.

Les chapitres 39 à 47 inclusivement sont adoptés.

On arrive ainsi au budget du ministère du commerce et de l'industrie dont M. Halgan demande le rattachement au ministère des travaux publics. C'est la tactique ordinaire de la coalition qui n'ayant pu atteindre Granet veut supprimer Lockroy.

M. Lockroy justifie l'existence de son ministère, surtout à la veille de l'exposition. Le Sénat repousse la proposition Halgan.

M. Marcel Berthe demande le rattachement des syndicats professionnels aux ministères de l'Industrie.

M. Testelin, rapporteur, s'y oppose.

M. Tolain demande le rétablissement du crédit de 282,000 francs pour l'encouragement à l'enseignement technique commercial.

Le Sénat n'adopte pas.

Le Sénat adopte l'ensemble du projet fixant le budget des dépenses.

On aborde ensuite le budget des recettes. M. Lacombe examine la situation faite par le développement des travaux publics aux finances du pays.

La séance est suspendue à 6 h. 15. Elle sera reprise à 8 h. 1/2.

L'alliance italo-austro-allemande

Une correspondance adressée de Berlin à la Gazette de Cologne analyse le dernier article publié par l'Opinion, de Rome, sur l'attitude de l'Italie en cas de guerre européenne, et fait remarquer que cet article concorde sensiblement avec les données que contenait un article publié récemment par le Popolo romano sur le même sujet. Il résulterait de ces données concordantes que, dans le cas où la Russie attaquerait soit l'Allemagne, soit l'Autriche, l'Italie s'abstiendrait de prendre part à la lutte. Si l'Allemagne était attaquée par la France, l'Italie combattrait aux côtés de l'Allemagne, tandis que l'Autriche s'abstiendrait.

Les trois puissances (l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie) ne se lèveraient en même temps que dans le cas où l'une d'entre elles serait attaquée par deux puissances à la fois, dans le cas, par exemple, où l'Allemagne serait attaquée à la fois par la France et la Russie. Outre ces engagements pris par les trois puissances entre elles, il existerait, d'après les journaux italiens, encore des engagements pris d'un côté par l'Allemagne et l'Italie, d'autre part entre l'Italie et l'Autriche, en vue de certaines éventualités.

La Gazette de Cologne conclut qu'on ne saurait affirmer l'exactitude de tous les détails donnés par les journaux italiens, mais que ce qui est certain, c'est la triple alliance entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche.

La Capitulation de Bismarck

Le journal l'Abendblatt, de Vienne, et les Neueste Nachrichten, de Munich, publient une dépêche conçue en termes identiques et dans laquelle se trouve résumé comme il suit le projet de loi relatif à la révision de la législation ecclésiastique en Prusse.

Le projet de loi politico-ecclésiastique constitue une révision radicale, sinon totale, de toutes les lois de Kulturkampf.

Les lois relatives à la vacance des sièges épiscopaux, qui permettaient l'ingérence de l'Etat, sont complètement abolies. L'Etat renonce au droit de veto en ce qui concerne la nomination des desservants, vicaires, aumôniers, etc.; il renonce encore à la notification des déplacements et nominations survenus dans le sein des congrégations religieuses.

Le Saint-Siège reconnaît à l'Etat le droit de veto dans la nomination des curés et des charges élevées. L'Etat fait les concessions les plus larges en ce qui concerne les grands et petits séminaires, et donne l'autorisation de créer de nouveaux établissements à Limbourg et à Osnabrück. Les clercs, les prêtres et les membres des congrégations sont exempts de tout service militaire.

En principe, tous les ordres et congrégations de l'Eglise catholique établis en Prusse avant la loi qui les a frappés sont autorisés à rentrer et à reprendre leur vie religieuse. Les ordres et congrégations reprendront possession des immeubles et des propriétés qui leur ont appartenu s'ils n'ont pas encore été vendus à des particuliers.

Les ordres et congrégations n'ont besoin d'aucune autorisation pour recevoir les novices, seulement ils sont tenus à en dresser un tableau nominatif.

Les congrégations et les ordres religieux ont le droit d'ouvrir des écoles, internats et pensionnats. La défense de nommer des instituteurs ou institutrices congréganistes aux écoles communales est révoquée. Tous les biens sécularisés par suite de la loi de 1875, seront restitués aux ordres et congrégations.

Les ordres et congrégations seront de nouveau admis dans la direction et l'administration des orphelins, crèches, asiles, maisons de correction, maisons d'incubation, asiles pour les vieillards, etc.

La condition qui serait imposée par le gouvernement allemand consistant dans le changement de dénomination de leur ordre.

M. de Bismarck s'était cependant écrié fièrement, lors de la discussion des lois de mai : « Nous n'irons pas à Canossa », voulant dire par là qu'il ne reculerait pas dans sa lutte contre Rome.

Il est allé cependant à Canossa, et plus humblement que l'empereur Henri IV. Celui-ci n'avait humilié que sa personne devant le pape; M. de Bismarck, lui, vient de jeter l'empire aux pieds de Léon XIII et du général des Jésuites.

Depêches de l'étranger

LA BANQUE DE BULGARIE

Londres, 25 février.

On mande de Sofia au Times que la Banque nationale de Bulgarie, qui, à la suite des événements du mois d'août dernier, avait suspendu toute transaction avec le public, va reprendre ses opérations le 1^{er} mars.

CRÉATION DE RÉGIMENTS ROUMAINS

Bucharest, 25 février.

Le Sénat a adopté à l'unanimité un projet de loi créant trois nouveaux régiments spécialement destinés à la Dobroudja.

RÉORGANISATION MILITAIRE EN SERBIE

Belgrade, 25 février.

Le nouveau ministre de la guerre va charger une commission de quinze membres d'examiner le projet de réorganisation militaire de son prédécesseur.

LA GARNISON DE STRASBOURG

Berlin, 25 février.

La Germania annonce qu'un des nouveaux bataillons d'infanterie qui seront formés après le vote du septennat, ira tenir garnison à Strasbourg (Prusse occidentale).

CONFÉRENCE ÉVENTUELLE A CONSTANTINOPLE

Varna, 25 février.

La Porte sonde les vœux en vue de la réunion d'une conférence des ambassadeurs à Constantinople. On a toujours l'espoir d'aboutir à un arrangement pacifique, grâce à la déférence que montre le gouvernement bulgare et à la modération dont ne se départ pas la Russie.

LA CATASTROPHE DE MARCHIENNES

Bruxelles, 25 février.

Voici quelques détails sur l'accident déplorable qui a eu lieu mercredi matin au laminoir Brison, à Marchiennes-au-Pont, et que notre correspondant nous a signalé par dépêche :

Au moment où les ouvriers du poste du jour venaient de reprendre le travail et lorsque la machine était bien en train, l'écrouement sinistre se fit entendre, suivi bientôt de cris de douleurs et d'épouvante; c'était le maître grand volant faisant marcher tout le laminoir qui venait de se briser; et, dans leur course furibonde, les branches de ce volant menaçaient les petits trains et les mettaient bientôt en pièces.

Les débris de ces deux énormes engins de fonte furent projetés partie au loin, partie dans la charpente en fer, toiture de cette grosse charpente cela et s'écroula avec un grand bruit dans l'intérieur des bâtiments, sur une longueur de soixante à soixante-cinq mètres, brisant dans sa chute les trains, les cylindres, et ensevelissant sous ses ruines les ouvriers qui étaient au travail au nombre de soixante-dix.

Trois ouvriers ont été tués, trente-cinq autres blessés. Douze d'entre eux ont reçu des blessures très graves.

CONCENTRATION DE TROUPES TURQUES

Belgrade, 25 février.

Des avis venus de la frontière de la Serbie méridionale annoncent que les forces militaires concentrées à Kumanovo, sous le commandement de Sabid-Pacha, ont été portées à 30,000 hommes.

Les Turcs ont mis de fortes garnisons à Kri-Palanka, Karatona et Kotschana afin de protéger la Macédoine contre l'invasion des bandes bulgares.

MOBILISATION PARTIELLE DE L'ARMÉE HONGROISE

Buda-Pesth, 25 février.

Plusieurs régiments de hussards sont arrivés en Galicie et on appelle les réservistes sous les drapeaux, de sorte qu'on peut dire qu'une mobilisation partielle a lieu.

ROME ET ALLEMAGNE

Rome, 25 février.

M. de Kendl, ambassadeur d'Allemagne auprès du Quirinal, est attendu ici vers la fin de la semaine.

On dit qu'il est porteur d'une lettre autographe adressée par l'empereur Guillaume au roi Humbert.

NOUVELLES COLONIALES

Le courrier de l'Indo-Chine nous apporte des nouvelles du Tonkin jusqu'au 15 janvier. En voici le résumé :

On se rappelle les attaques infructueuses dirigées par les petites colonies des lieutenants-colonels Metzinger et Dods sur les retranchements des rebelles dans la province de Thanh-Hoa.

Après avoir reçu des renforts, ces deux officiers supérieurs ont investi un groupe de villages où les dissidents semblaient décidés à résister. Le 6 janvier, les travaux d'approche du lieutenant-colonel Dods ayant été conduits à cent mètres du village de Man-Thinh, on donna l'assaut.

Le premier élan permit de franchir les premières séries de défenses, mais, à droite, une explosion de mine arrêta nos soldats, et tout l'effort des rebelles put se porter alors sur la deuxième colonne d'assaut qui se heurta à des obstacles infranchissables et eut quatre officiers blessés, les capitaines Bouchaz, Amar, et les lieutenants Lamblin et Goehring.

Nos troupes rentrèrent dans leurs lignes jusqu'à l'arrivée du colonel Brissaud, avec des renforts et continuèrent les travaux d'investissement.

Lorsque le colonel Brissaud reçut l'ordre de se rendre au Thanh-Hoa, il opéra contre les bandes du Bo-Giap, entre le fleuve Rouge et la rivière

ter... Je vais lui en faire mon compliment...

Et passant vivement entre le mur et le colonel, le jeune homme grimpa le petit escalier suivi de Merlot qui criait :

— Monsieur, vous vous moquez de moi, sacrebleu! Arrêtez! je vous dis que personne ne doit monter.

Le vieux soldat fit un effort, mais, plus lesté que lui, le jeune homme était déjà au premier étage. Et là, pendant sa gravité d'officier ministériel, essouffé par ce steeple-chase, rouge de colère :

— Ah! mais, colonel, à la fin, vous abusez de ma patience, et je vais...

La porte du petit salon, en s'ouvrant, lui coupa la parole. Sur le seuil, Madeleine un peu inquiète, grave et recueillie, apparut. Ses yeux bleus se fixèrent sur le nouvel arrivant, et se tournant vers le colonel :

— Qu'y a-t-il donc, mon père ?

— Ces seuls mots : mon père, le jeune homme, qui allait admettre verbalement le colonel, se courba avec respect, et sa bouche ne trouva que des paroles de douleur à l'adresse de celui de qui dépendait cette adorable enfant.

(A suivre.)

Feuille de LA TRIBUNE du 26 Février 1887

19

COMTESSE SARAH

PAR

GEORGES OHNET

PREMIÈRE PARTIE

III

Merlot avait reçu avec défiance le premier de ces négociants qui s'était présenté; il reçut le second avec rudesse et ferma la porte sur la nez du troisième. A partir de ce moment, hargneux comme un dogue, le colonel ne fut plus abordable. Le bruit de la porte d'entrée, s'ouvrant, le faisait déjà grommeler, et, en un temps et quatre mouvements, comme il avait dit à sa fille,

l'intrus était expédié. Marchant de long en large, ainsi qu'un soldat en faction, Merlot poussa machinalement une porte et se trouva dans une vaste salle voûtée et dallée, qui devait servir jadis de cuisine. La un entassement incroyable de meubles s'offrait aux yeux. Les uns sur les autres, les bahuts de la Renaissance aux élégants frontons, les crédences du quinzième siècle avec leurs ornements délicats, les chaises sculptées, les lits à colonnes, les armoires, les fauteuils, les canapés recouverts de tapisseries, les bonheurs du jour du dix-neuvième siècle, de la plus belle fabrication de Reims, les pendules de toutes les formes, de tous les styles, depuis l'horloge gothique jusqu'au cartel Louis XVI, en passant par les deux manières de Boule, en ébène et cuivre et d'écaille et de cuivre, les élégants et purs modèles de l'époque de Louis XIII, et les charmants spécimens du genre rocaille. Et, dans ce véritable magasin de bric-à-brac, une poussière immuable couvrait tous ces objets précieux laissés pêle-mêle. Sur une merveilleuse table en marqueterie, du plus beau travail italien, une paire de faïence chandeliers en fer ciselé était posée. Une masse d'armes, détachée d'une panoplie, était tombée sur un charmant gréiron en vernis Martin et l'avait brisé. Des porcelaines de la Chine, de la plus grande valeur, étaient abandonnées par terre, entre les pieds d'une épinette,

dont les panneaux avaient été décorés de bouquets de fleurs signés Baptiste. Le colonel, stupéfait par le spectacle de toutes ces richesses, s'avancait avec précaution entre les rangées serrées de meubles, doublant le cap d'un bahut pour ce retrouver cerné par des bergères et des paravents. Il avait là, sous les yeux, le trop plein des collections du marquis, ces menus bibelots, ces meubles ou ces tableaux qu'on possède en double ou en triple, et qu'on met de côté, jusqu'au jour où on les échange contre des pièces ch

checs
Martin,
son
tre le
oyage
SACE
Post,
ombre
vour
can-
can-
civ-
civ-
21 fé-
ch les
nations,
ils s'y
assis-
Les
larme
e me-
suivi-
pru-
struc-
aire
s sui-
l'aire
vre la
a cru-
teurs
e. Des
it que
e, ne
les
Johet
cation
dévou-
le les
finan-
occupé
A pre-
a mala-
dière;
rece-
serons
ainte-
de édité
ce qui
reste
que le
nous
la
nt, so-
des
er des
...
M. le
aissa-
ut.
maï-
sist-
Vin-
Gour-
d'ait
uiller à
avait
de de
aissa-
et de
et sous
sava-
domi-
l'enne-
s-vois
comp-
achai-
vait
à l'ais-
son.
pour
deux
enard,
Johet,
utelle
eintre
ne lui
Johet:
comp-
roder:
z moi
A AF-
sur LA
it bien
ingre-
euse-
it fait
Re-
mpli-
ur et
pa le
qui
z de
is dis
mais,
me
per-
riel,
ouge
vous
s'en-
euit
e se
t, se
», le
ster
avec
c de
able

nard est venu de Lyon apporter à un marchand d'allumettes une bouteille de glycérine qu'il lui avait pas commandée. L'agent Coco sous l'ordre moral nous a fait connaître le genre d'opérations. Cette insertion, j'en ai fait part à un jour- nal de Vienne et au Progrès pour qu'ils les insèrent sur votre obligation pour insérer cette lettre dans votre estimable jour- nal. Je vous remercie d'avance et vous présente mes respectueuses salutations. Vienne, le 24 février 1887.

FALQUET.

Les Tremblements de terre

Les désastres causés par le tremblement de terre du 22 février, dans les régions mé- diterranées, ont été et seront encore, s'il y a lieu, l'objet d'une analyse journalistique, dans nos colonnes.

Nous ne voulons nous occuper ici, toutoi- fois, que de la chronique anecdotique tou- jours très émouvante qui constitue, depuis des siècles, le triste bilan des tremblements de terre.

Faut-il s'étonner outre mesure de ces ca- talogues? Disons-le bien vite, Non.

Si nous consultons les autorités scientifi- ques, nous trouvons même dans la statistique des désastres qui nous ont frappés, qui nous sont plus particulièrement, plus immédiate- ment sensibles, quelque chose de rassurant — si quelque chose pouvait rassurer en d'aussi tristes malheurs.

Lorsque les tremblements de terre épou- vantables de 1830, 1836, de 1841, de 1845 virent éprouver la province de Valence en détruisant d'un coup 3,000 maisons et en tuant 389 personnes et dévaster dans des proportions presque égales Gibraltar, Gre- nade, Séville, Malaga, Murcie, l'Espagne presque toute entière, on se demande si la France, si voisine de l'Espagne, n'était pas menacée d'éprouver le contre-coup de ces épouvantables commotions.

Par bonheur, la réponse scientifique est des plus rassurantes. Et nous croyons de voir la reproduire sans optimisme comme sans pessimisme.

« Les régions à formations géologiques hori- zontales ne sont jamais dangereusement affectées par les secousses; on ressent quel- quefois de petites secousses insignifiantes, derniers échos d'un ébranlement lointain. »

« Sans tracer prématurément aujourd'hui le graphique des tremblements de terre qui s'annoncent si violents et si terribles, nous pouvons rappeler quelques faits intéres- sants. »

Il y a des tremblements de terre brusques comme la foudre, mais fugaces comme elle; il y en a d'autres qui durent presque indé- finiment.

Citons au nombre de ces derniers, le tre- mblement de terre de la Calabre qui dura de 1784 à 1788, près de quatre ans! Et encore, comme une fièvre mal guérie, la terre continua-t-elle de trembler longtemps en- suite, par intermittence.

Le tremblement de terre de Belluno, en 1872, dura six mois pleins et s'évanouit après un choc violent et dévastateur.

Il y a un proverbe scientifique qui dit que « pays qui tremble tremblent, pays qui a vibré vibrent ». Ce proverbe semble se jus- tifier de plus en plus.

En 1811-1812, le tremblement de terre du Mississippi donna lieu à de tels affaissements de sol qu'il se forma des lacs ayant jusqu'à 150 kilomètres de diamètre; tout le voisi- nage de la Nouvelle-Madrid s'affaissa et la ville entière se trouva à plusieurs mètres au-dessous de son niveau primitif.

En 1810, par suite du tremblement de terre de Calcutta, qui enserra les bords de l'Indus le village et le port de Jindres; un canton de 520 kilomètres disparut et fit place à un lac.

En 1828, au Chili, le tremblement occupa en espace de 9,000 kilomètres; en 1840, plusieurs montagnes situées près des Sa- lins, dans le Pérou, s'écroulèrent, entre au- tres le mont Corisco.

En 1855, un grand nombre de sources jaillirent aux environs de Vich, en Valais; les sources chaudes de Louèche jaillirent plus de sept degrés. En février 1865, une des îles du groupe des Maldives fut subite- ment engloutie. En 1867, le lac Majeur fut subitement agité, et une partie du village de Fariolo fut submergée.

En 1868, des affaissements énormes de terre engloutirent nombre de villages. Nous ne parlons ni des tremblements de terre de l'Asie-Mineure, de la Chine et de l'Amérique, qui furent si fréquents depuis quinze ans.

Résumons cette triste statistique par le relevé malheureusement trop exact des tremblements de 1805 à 1873. Il n'y en a pas de moins de 1,184 frappant 517 localités différentes.

En Europe, les tremblements de terre eurent aux gens un grand émoi. Mais au Chili, dans le Pérou, au Japon, dans les îles de l'Océanie, l'événement, au moins en cas ordinaire, ne produisit pas de trouble extrême.

Au Japon, on compte plusieurs centaines de tremblements de terre par année. Les Japonais tendent l'oreille, écoutent et ne se dérangeant pas autrement.

C'est pas un motif, cependant, pour croire que les choses ressemblent toujours à de pures distractions.

On se souvient des terribles désastres qu'amènent, au siècle dernier et au commen- cement de ce siècle, les tremblements de terre du Chili et du Pérou. Le Japon a vu plusieurs fois maintes de ses villes détrui- tes.

Un jour, dans l'île de Java, une monta- gne, ébranlée, disloquée par une secousse puissante, se releva sur toute sa longueur en un abîme où bêtes et gens s'englou- tirent.

Nous avons encore présent à l'esprit l'épou- vantable catastrophe de Charleston, de l'éte dernier; la moitié de la ville en ruines, une véritable décadence de cadavres.

Un témoin oculaire, de cette catastrophe a communiqué divers détails.

Un paragraphe, en marge duquel se trou- vait le mot *vieille demoiselle*, frappa mon attention. Il était à peu près ainsi conçu: « Miss Lucy Taylor (cinquante-trois ans), du block Bishop de la troisième rue, était au lit lorsque la première secousse eut lieu. Elle s'est jetée hors de son lit et s'est sauvée dans la rue, les pieds nus et en chemise, seu- lement elle avait mis sur sa tête son chapeau à fleur. Le tremblement de terre lui avait laissé assez de présence d'esprit pour qu'elle couvrit sa tête. »

Trop de fleurs aurait dit Chalcas.

LES VEXATIONS TUDESQUES

On lit dans l'Express, de Mulhouse :

Des fautes et des maladroites ont été commises de tous les côtés. Il faut un bon émissaire. C'est toujours le même. C'est la presse qui paye les pots cassés et même les pots non cassés. Pas plus tard qu'hier soir lundi, nous avons eu signification et com- munication par ministère d'huissier de l'acte d'accusation dirigé contre nous pour la pu- blication du premier manifeste de M. La- lance. Nous avons 48 heures pour déclarer si nous avons des objections à présenter contre l'ouverture de la procédure (Elinwen- dung gegen die Eröffnung des Haupt- verfahrens). Des objections, nous en avons à foison. Reste à savoir si nous avons le temps de les formuler.

L'Express annonce que, dans l'ar- rondissement de Colmar, les amis du candidat patronné par l'administration ont fait distribuer, même aux enfants, des bulletins de vote et des pamphlets contre le candidat indépendant, et que ces faits seront signalés à la tribune de la délégation d'Alsace-Lorraine.

La Catastrophe du 22 Février

De toutes parts, les renseignements abon- dent sur les circonstances de la catastrophe qui vient de bouleverser le midi de la France, du Vaucluse à la Suisse. Il devient possible maintenant de coordonner les détails et d'offrir au lecteur une vue d'ensemble de ces déplorables événements.

D'après M. Flammarion, le foyer de la tré- pidation paraît avoir été entre la Corniche de Nice et Gènes, et la commotion soule- vée du 22 février serait due à l'explosion de la vapeur produite par l'eau de mer arri- vée en contact avec les roches profondes, c'est-à-dire très chaudes.

M. Flammarion examine ensuite l'in- fluence de la lune ne doit pas être mise en ligne de compte et conclut ainsi: « Il est malheureusement probable que quelques se- cousses se feront encore sentir, mais on peut espérer qu'elles ne dépasseront pas en in- tensité celles du 23 février, qui jetèrent la consternation au « pays du soleil ». »

D'autre part, le résultat de conversations avec des membres de l'Académie des sciences est que les premières secousses sont toujours plus violentes que les suivantes; donc, si de nouveaux tremblements surviennent à Nice, Milan, etc., le sinistre sera moins effroyable que ces jours derniers.

Le Rappel dit que plusieurs directeurs de journaux parisiens appartenant à toutes les nuances de l'opinion, émus par les désas- tres causés dans le Midi par le tremblement de terre, ont échangé déjà, à ce propos, leurs vœux et leurs impressions.

Voici maintenant les renseignements com- plémentaires qui nous sont parvenus dans la journée du 25.

Le Midi de la France. — A Nice, la pre- mière secousse a été ressentie à six heures moins cinq. Elle a été d'une extrême vio- lence; tous les habitants ont sauté; plu- sieurs se sont évanouies; d'autres ont reçu de profondes lésions. Au moment où la se- cousses s'est produite, le ciel était en feu; ça été dans toute la ville une panique effrayante. Les habitants ont quitté leurs maisons, à peine habillés, se réfugiant sur les places, dans les jardins, le long des quais portés ou le danger semblait moindre.

On voyait des gens sautant par les fenêtres en larmes de terreur, appelant au secours et se sauvant affolés.

A Villa Natta, cinq personnes se sont enfuies par la fenêtre à l'aide d'une échelle apportée par les pompiers; le sous-lieute- nant Bonnet, qui était à leur tête, a été légè- rement blessé à la main gauche par la chute d'une pierre.

Cinq trains rapides, provenant de Nice, sont arrivés hier à Paris, amenant 4,071 voyageurs. Des trains de wagons vides ont été expédiés hier de Paris à Nice, pour faci- lifier le retour des touristes.

A Diano-Marina, près de Vintimille, 300 personnes auraient été tuées et 500 blessées.

À Avignon, l'église de Gordes a été en- dommée par les secousses de tremble- ment de terre. C'est le seul accident grave signalé.

Les secousses allaient du sud au nord. A Beaucourt, à Tarascon, des secousses de moyenne intensité ont été ressenties.

L'Observatoire de Lyon, les instruments très sensibles, n'ont enregistré que des oscil- lations peu considérables.

EN ITALIE

A Turin, les premières secousses de tre- mblement de terre ont été ressenties à six heures 23 minutes du matin.

A huit heures cinquante-cinq minutes, a eu lieu une autre violente secousse, suivie de plusieurs secousses plus faibles.

Enfin, deux autres secousses se sont pro- duites à midi cinquante-cinq minutes et à quatre heures de l'après-midi, mais plus légères que celles du matin.

Beaucoup de murailles ont été lézardées; des cheminées et des corniches de maisons sont tombées.

A Savone, dans une des maisons ébran- lées, rue Enforia, on a déjà relevé huit ca- davres. Toutes les maisons restées debout ont souffert.

D'après le dire de quelques habitants de Genève, une seconde secousse très faible au- rait eu lieu quinze minutes après la pre- mière; suivant d'autres, il y avait eu une première secousse très faible vers cinq heu- res du matin.

LYON ET LE RHONE

Médecin-major. — Le Journal officiel annonce que M. Battarel, mé- decin-major de 1^{re} classe au 2^e tirail- leurs algériens, est nommé à l'hôpital de la Charité, à Lyon.

Le Bal des Etudiants. — Quel- ques heures à peine nous séparent du Bal des Etudiants. Une répétition gé- nérale de notre excellent orchestre et des musiciens des 10^e et 38^e de ligne, a eu lieu hier, elle a pleinement réussi. Les danseurs ne seront donc pas déçus dans leur espérance et ils pourront, en- traînés par une musique irrésistible, se livrer toute la nuit à leurs plaisirs fa- voris.

Pendant ce temps la charité sollici- tait leurs aumônes. Ils entendront les offres les plus séduisantes. Ils se laisse- ront aller à la tentation répétant avec des jolies vendeuses: « C'est pour les pauvres! » En effet, c'est pour les pauvres que le Théâtre-Bellecour a pris son air de fête. C'est pour les pauvres que resplendissent toutes les lumières qui donneront à Bellecour, l'air d'un palais des Mille et une Nuits.

C'est pour les pauvres que le cham- pagne coulera à flots, que des monceaux de fleurs s'éparpillent sur les comptoirs de nos artistes des théâtres, et demain quand les hôtes généreux des étudiants de nos Facultés iront prendre un repas mérité, ils auront la conscience d'a- voir fait le bien et un rayon de soleil viendra éclairer le malheureux dans sa sombre mansarde.

Incendies. — Trois commencements d'incendie ont eu lieu dans la journée d'hier.

1^{er} Chez M. Jaricot, marchand de soieries rue Puits-Gaillet, 21; les dégâts atteignent 1,500 fr.

2^e Chez M. Dodet, 59, avenue de Noailles, les dommages sont insignifiants.

3^e A 5 heures, chez M. Springt, cours Lafayette, 138, Pas de dégâts.

A la Morgue. — Le nommé Fran- çois Baranguand, âgé de 42 ans, était, hier, transporté à l'Hôtel-Dieu, dans le fiacre n° 566, par les soins de la propriétaire du logis qui occupait rue du Tonkin, dans le quartier des Char- pennes. On espérait là, le faire admet- tre d'urgence pour une maladie chro- nique dont il était affecté depuis quel- que temps. Grande fut la surprise de ceux qui l'accompagnaient quand, en ou- vrant la portière du fiacre, on s'aperçut que Baranguand était mort pendant le trajet.

Le cadavre de ce malheureux ou- vrier a été déposé à la morgue, entre nombreux curieux sont venus le voir.

Au moment où nous écrivons ces lignes, il n'a pas encore été reconnu.

Découverte d'un fœtus. — Le docteur Coutagne, médecin au rapport, a été appelé hier à se prononcer sur une mystérieuse découverte que venait de faire dans sa cave M. B...

Cette dame qui occupe un logement au n° 197 de l'avenue de Saxe, nettoyait les sous-sols de son appartement, lors- que arrivée à la cave, elle découvrit là, dans un coin obscur, le fœtus d'un en- fant mâle renfermé dans un bocal d'assoz grande dimension. M. B... fit aussitôt la déclaration de cette sin- gulière découverte au commissaire de police de son quartier qui a ouvert une enquête.

Société de patronage pour les sourds-muets (enseignement par la parole). — Le tirage des lots de la tombola au profit de la Société, qui a eu lieu dimanche 20 février, a plei- nement réussi.

Voici la liste des numéros gagnants dans l'ordre du tirage:

Série,	n°	Série,	n°	Série,	n°	Série,	n°
92	38	99	23	88	5	10	13
100	30	22	5	73	5	53	25
96	7	30	37	81	42	5	27
17	27	68	31	91	46	13	12
72	42	70	20	46	40	64	10
95	21	45	46	86	31	40	27
38	15	21	20	6	22	77	46
103	18	69	24	43	10	57	23
102	38	74	43	11	27	24	35
90	30	75	23	84	15	26	43
89	40	82	32	85	12	65	8
1	45	32	25	79	1	60	24
41	30	14	13	34	41	62	41
69	38	76	41	18	2	56	18
18	50	93	13	15	49	58	44
20	21	23	48	67	20	19	2
61	33	94	43	25	41	50	1
44	42	52	7	701	5	49	8
59	34	54	9	101	38	30	5
87	11	8	40	4	43	36	16
37	17	98	44	16	9	39	22
25	41	7	27	47	12	9	42
35	47	58	37	97	33	3	35
53	39	39	26	61	23	23	24
12	48	27	11	42	29	63	25
63	40	73	29	51	26		

Les lots peuvent se retirer tous les jours, de deux à quatre heures, chez M. le trésorier de la société, maison Mégror, Portier et C^{ie}, 27, rue Royale, à Lyon.

Encore des arrestations. — Pierre P., âgé de 22 ans, galochier, de- meurant rue Masséna, inculpé de coups et blessures volontaires, a été écroué hier; ainsi que les nommés Benoit Loras, 29 ans, voiturier, demeurant à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, pour délit d'escroquerie, François Montelin, rue de Vendôme, 228, pour colportage d'al- lumettes prohibées.

Obsèques civiles. — Les obsè- ques civiles du citoyen Berger (Antoi- net), restaurateur aux Charpennes, ont eu lieu hier à trois heures du soir. Tous les groupes socialistes de Lyon et de la banlieue s'étaient réunis au domicile mortuaire pour accompagner à sa der- nière demeure le jeune et vaillant ré- publicain. Sur sa tombe, le citoyen Schetel, proscriit de décembre, pro-

nonça une courte allocution qui fut convertie par les cris de: Vive la répu- blique sociale!

A la suite des funérailles une quête fut faite au profit du Sou des écoles qui a produit la somme de 4 fr. 50, la- quelle a été versée dans nos bureaux par le citoyen Darnezin.

Conférence. — Dimanche, 27 fé- vrier, à 2 heures précises, dans la salle des conférences de la Faculté des let- tres (Palais Saint-Pierre), M. de Mahy, député de la Réunion, fera une confé- rence sur Madagascar.

Tarare. — Lettre du maire de Ta- rare. — M. le docteur Sordes, maire de Tarare, a adressé la lettre suivante au Salut Public:

Tarare, 21 février 1887.

Monsieur le rédacteur en chef, N'avez pas à partie dans différents numéros du Salut public avec une violence et un parti pris dont je n'ai pas à examiner les motifs.

Je me suis abstenu jusqu'à maintenant de répondre à des accusations sans fondement; mais, je ne puis laisser passer de même votre dernier article et je vous prie de vouloir bien insérer ces quelques lignes, après les- quelles, en ce qui me concerne, je consi- dèrerais le débat comme clos.

Je ne sais comment le Salut public est si bien renseigné sur les agissements de l'ad- ministration; mais, pour cette fois, ainsi que lorsqu'il a parlé de concussion, il est dans la complète erreur.

En tout cas, il est assez illogique de dire que je ne suis pas un honnête homme, sim- plement parce que je réclame des juges. Qu'avez-vous dit, si je les avais évités, comme j'aurais pu le faire, si je n'avais pas eu conscience de ma responsabilité profes- sionnelle et si je n'avais pas refusé d'accéder à cer- taines compromissions, qui démontrèrent suffisamment que les erreurs matérielles et non intentionnelles que j'ai pu commettre, et dont j'ai spontanément offert le rembourse- ment, ne sont que le prétexte du procès. La véritable cause est ailleurs.

Vous voyez, monsieur le rédacteur en chef, et au besoin vous requiers, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et agréer l'expression de mes sen- timents les plus distingués.

D^r A. SORDRE.

L'Arbresle. — Concours de greffage. — Le concours de greffage a eu lieu dimanche dernier à l'Arbresle. Seize concurrents se sont présentés, 10 ont pris part au concours. Sept ont obtenu le diplôme de moniteur.

Le maximum était de 20 points.

Un seul, M. Boly, garde-champêtre à l'Arbresle, a obtenu le maximum sur les sept qui ont obtenu le diplôme.

M. Favre, 1^{er} adjoint, a prononcé aux greffiers quelques paroles d'encoura- gement très applaudies.

Les lauréats ont ensuite offert un vin d'honneur au jury.

La, naturellement, les conversations n'ont pu que rouler sur la viticulture.

Grève de la Guimpeyrie lyonnaise. — Produit d'une collecte faite aux funérailles de la citoyenne Ber- nard Saint-Just, au profit des ouvriers guimpieris, 3 fr. 15.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Lyon du 25 février

La Bourse de Lyon se traîne dans les cours de Paris avec une nuance de faiblesse, mais sans la moindre conviction. Les ordres font défaut autant que les nouvelles.

Personne ne paraît tenté de s'engager à nouveau.

Les primes sont trop chères et le ferme trop dangereux.

On commence à comprendre que la situa- tion reste aujourd'hui ce qu'elle était il y a quinze jours.

Il y aurait peut-être la mort de Guil- laume; mais rien ne prouve encore qu'elle soit aussi prochaine que le prétendent les biens informés.

Le 3 0/0 amorti à 78.70 de même que l'italien à 94.70. Quelques demandes d'exté- rieur la maintiennent aux environs de 63 fr. Portugais 53.25.

NOTES DE BOURSE

Paris, 25 février

La Bourse a été bonne.

Le début a été hésitant sur les rentes; mais la clôture a été très ferme. Les marchés étrangers ont été fermes également.

Les valeurs sont restées calmes mais les bons achats ont eu lieu au comptant.

BOULEVARD

3 0/0, 79.45. — Turc, 22. — Extérieure, 63 1/16. — Egypte, 364.37. — Banque otto- manne, 78. — Hongrois, 78 3/4. — Ita- lien, 95.40. — Portugais, 53. — Lemberg, 425. — Panama, 398.75. — Banque, 490.62. — Italien, 95.40. — Ferme.

Toutes les communications ouvriè- res sont reçues aux bureaux de la TRIBUNE, de 10 heures du matin à 8 heures du soir, elles seront régu- lièrement insérées le jour même de leur réception.

Donnière Heure

FIN SPÉCIAL DE « LA TRIBUNE »

AU TONKIN

Paris, 10 h. 00

Une dépêche du résident général au Tonkin annonce que la province de Phu-Yen est pacifiée et réorga- nisée.

La colonie expéditionnaire conti- nue sa marche sur Bin-Dinh.

Un petit corps d'armée, sous le commandement du chef de bataillon Chevreux, a été formé pour pacifier le sud de l'Annam.

SECOURS AUX SINISTRÉS

Paris, 10 h. 15.

M. Goblet attend les rapports des préfets pour déterminer le chiffre

du crédit à demander en vue de ve- nir en aide aux victimes des trem- blements de terre.

Le président du conseil a néan- moins envoyé 10,000 francs au préfet des Alpes-Maritimes, pour subvenir aux premiers besoins.

MORT DU PRÉFET DU DOUBS

Besançon, 10 h. 10.

On annonce la mort de M. Ja- bouille, préfet du Doubs, qui a suc- combé à une opération chirurgicale, nécessitée par une tumeur à la gorge.

BALLOTS PESES

»	GAËG.	»	5	»	»	»	»	»	»
»	DU	»		»	»	»	»	»	»

Ouvrées, 34. — Grèges, 8. — Décreaseuse, 18	
CONDITION DES SOIES D'ALPES	
BULLETIN DU 23 FÉVRIER 1906	
NOMBRE	SORTES
2	Organisins
3	Trames
4	Grèges.....
5	Ballots pesés.....
6	TOTAL.....
Dernier numéro placé : 44.	
Total du 1 ^{er} au 16 : 143.	
Opérations de decreaseuse :	
—	de titrage : 2.
<i>Le Gérant :</i> Imprimé avec les encre de la des encre et produits chim IMPRIMERIE NOUVELLE Association syndicale des Ouvrières Rue Ferrandière, 52 et rue	

BONNETERIE, TISSUS, LITERIE, ART
Chaussures dans tous les genres

et Costumes à bas prix et prix mo
et Enfants — Jerseys — Jupe

Fleurs et Plumes — Lingerie
 Mercerie — Coupes d'étoffes
 — Coupes de toiles et d'articles
 choirs de poche — Serviettes
 Bonneterie — Cravates — Gants
 Corbilles — Cames — Vêtements

— Coussins — Edredons — Co
pis — Nattes de Chine — Sparte
Meubles en bois courbé et autre
fantaisie — Miroiterie — Table
— Gravures — Statuettes — T
Sièges de Jardin — Bancs — T

1° Un lit fer solide, belle pe

3° Un Matelas laine et crin avec
versin plumes de chapon. Les

LE FRANC-MAÇON
PARAISSANT LE SAMEDI
52, Rue Ferrandière, 52 — LYON

ABONNEMENTS

France : Un an. . . **6 fr.** — Six mois. . . **4 fr.**
Etranger : le port en sus
Encaissement par la poste : **0 fr. 50**
LE NUMÉRO : **10 centimes**

Le *Franc-Maçon*, journal de propagande républicaine franc-maçonnique, publie chaque semaine des articles

Il publie également une chronique du monde maçonnique, un roman-feuilleton, des variétés littéraires et des dialogues philosophiques.

L'universalité et l'étendue de sa rédaction en font le plus varié et le plus complet (1,400 lignes de texte) des organes hebdomadaires de la démocratie.

P.-S. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.

AFFICHES

Brochures

LABOURS

Circulaires

MÉMOIRES

etc.

★

Les Sciences Typographiques

MERIE NOUVELLE

ET CONSERVATIVE

Typographie

PROSPECTUS
 THESE
 FACTURES
 MEASURES
 etc.
 *
 IMPRIMERIE

lotte, qui rougit, tandis
effort contraire, Gilbert p
Absorbé, la jeune comte

carosse sans trop savoir ce qu'il faisait, sans remarquer surtout la persistance Blanche, placée devant lui, le regardait, étonnée de son égoïsme et s'abandonnant à sa

— M'apprendrez-vous

— Mon Dieu, monsieur !
raison, vous n'êtes pas s

— Sont-ce là ces motifs
par lesquels vous me parliez

— Il en est un encore
vous ai pas fait mention, et
c'est le plus important de tous
— Lequel ?

$$C_{\text{eff}} = C_{\text{eff}}^{\text{eff}} + C_{\text{eff}}^{\text{eff}} \quad (A.1)$$

lotte, qui rougit, tandis qu'il faisait un effort contraire, Gilbert p. Absorbé, le jeune comte se carousa sans trop savoir ce sans remarquer surtout la persistance Blanche, placée lui, le regardait, étonnée et tisme et s'abandonnant avec arance candide à la passion saut son âme.

Ce fut M. d'Aubeteyre o silence :

— M'apprendrez-vous fils, demanda-il, les raisons qui vous obligent, dites-vous M. le chevalier de la — Mon Dieu, monsieur l'raisons, vous n'êtes pas s'levées. Le chevalier et e même nom, et la volonté n donnant le comté de nous a faits cousins.

— Sont-ce là ces motifs ables dont vous me parliez ?

— Il en est un encore vous ai pas fait mention, et ait le plus important de to — Lequel ?

(A
